

Peut-on redresser la natalité ?

Jacques Henripin

Volume 56, numéro 4, 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104663ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1104663ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Henripin, J. (1989). Peut-on redresser la natalité ? *Assurances*, 56(4), 540–545.
<https://doi.org/10.7202/1104663ar>

Résumé de l'article

The following study by our collaborator Jacques Henripin from the University of Montreal is interesting from several points of view. First he presents the demographic situation in Quebec which, without being alarming, is worrisome. He then examines how to increase the birth rate in Quebec, what role the government and parents should play, can effective policies be adopted, what is the basis of a good family policy. The author concludes we must above all be wary of makeshift solutions.

Peut-on redresser la natalité ?⁽¹⁾

par

Jacques Henripin⁽²⁾

540

The following study by our collaborator Jacques Henripin from the University of Montreal is interesting from several points of view. First he presents the demographic situation in Quebec which, without being alarming, is worrisome. He then examines how to increase the birth rate in Quebec, what role the government and parents should play, can effective policies be adopted, what is the basis of a good family policy. The author concludes we must above all be wary of makeshift solutions.



Que la fécondité des femmes et des hommes nés depuis le milieu de la dernière guerre mondiale soit insuffisante, voilà un jugement qui commence à se répandre. Ne parlons pas d'inquiétude généralisée : la plupart du temps, on trouvera que la situation mérite quelque attention.

Trois études importantes du ministère de la Santé et des Services sociaux devant conduire à une politique de la famille restent pudiquement coites sur le sujet. De tous les organismes publics, seul le Conseil des affaires sociales et de la famille a dit franchement que notre fécondité était trop faible et a proposé, à plusieurs reprises, des moyens pour la redresser. Quant à la Commission parlementaire de la culture, elle a fait un excellent rapport sur la population québécoise, mais elle n'a pas cru devoir aller très loin sur ce terrain : elle observe que « la collectivité québécoise ne peut se désintéresser d'un aspect si fondamental de la vie sociale », et elle ajoute que l'État « doit contribuer à éliminer ou atténuer les obstacles qui les empêchent (les hommes et les femmes) de réaliser leur désir d'enfants ». Pour le reste, la Commission se lave les mains et s'abrite derrière son

(1) Article extrait d'un numéro spécial de *L'Action nationale*, vol. LXXVIII, n° 5, mai 1988, sur la situation présente et l'avenir prévisible de la population du Québec.

(2) M. Jacques Henripin est à l'emploi de l'Université de Montréal, à titre de démographe.

incompétence, la fécondité tombant sous la juridiction des affaires sociales. Mais quand on parle des problèmes de la famille au ministère de la Santé et des Services sociaux, on se garde bien d'aborder un sujet aussi scabreux. Et « voilà pourquoi votre fille est muette ». De toute la classe politique, seul le premier ministre actuel a tenu un discours relativement ferme et constant, depuis le printemps 1987, sur les dangers de l'anémie démographique au Québec.

Comment expliquer une semblable pudeur ? Il faut dire qu'on la rencontre partout dans le monde industrialisé à économie de marché, la France faisant exception. Plusieurs raisons peuvent être invoquées : refus de considérer le long terme ; hésitation devant les coûts financiers et psychologiques qu'il faudrait assumer ; incertitude quant à l'efficacité des moyens à prendre ; peur de déplaire à certains groupes de pression.

541

Que dire aux myopes du court terme et à ceux qui refusent de payer le prix ? Que plus on attend, plus le prix sera élevé. Il l'est déjà, à n'en pas douter. Il l'est d'ailleurs depuis longtemps ; mais jusqu'aux années 1960, les adultes élevaient leurs enfants sans demander grand-chose à la société : l'instruction élémentaire et secondaire ; même pas les soins médicaux ! Ils y trouvaient sans doute leur compte, car ces enfants, ils les faisaient presque à profusion. Pourquoi la société se serait-elle souciée d'aider ceux de ses membres qui produisaient ses futurs citoyens presque gratuitement ?

Une mutation, qui n'a l'air de rien, s'est produite. Leur compte de satisfaction maternelle et paternelle, les adultes le trouvent aujourd'hui avec un nombre d'enfants qui est de 20 à 30 pour cent (30 pour cent au Québec) inférieur au nombre qui permettrait à la société de maintenir ses effectifs. Révolution : les enfants sont devenus des biens publics rares, dont la société doit payer une partie des coûts. Les jeunes adultes d'aujourd'hui sont instruits, un peu gâtés par le confort qu'ils ont connu dans leur jeunesse. Les femmes veulent s'émanciper de la tutelle économique de leur mari et prennent plaisir à vivre dans des milieux de travail qui, pour la plupart, ne sont pas sans attrait. Peut-on les blâmer de vouloir limiter le plus possible les périodes de leur vie passées dans la solitude domestique en compagnie de bébés et d'enfants ? Les concurrents masculins qui pourraient les relayer ne sont pas légion !

Quoi faire ?

Ce n'est pas tout de dire que la société doit assister davantage les jeunes adultes qui veulent bien élever deux ou trois enfants. Que peut-elle faire d'efficace ? Il y a ici deux sortes d'efficacité : l'une concerne l'équité ; l'autre, le redressement de la natalité.

542 Du point de vue de l'équité, il s'agit de répartir un peu mieux, entre féconds et inféconds, le fardeau de l'éducation des enfants, futurs citoyens dont tout le monde aura besoin, ne serait-ce que pour financer les pensions de chacun et pour produire les biens et services nécessaires aux vieux de demain. À cet égard, toute mesure qui allège le fardeau des parents est efficace.

Du point de vue du redressement de la natalité, l'efficacité est incertaine. Efficacité incertaine ne veut pas dire certitude d'inefficacité. Il est vrai que même des politiques carrément natalistes et relativement vigoureuses (en France et dans les pays d'Europe de l'Est) n'ont pas donné des résultats très convaincants.

Cela veut dire que nous n'avons pas trouvé encore l'assortiment relativement complet de mesures cohérentes qui pourraient convaincre certains couples d'avoir leur deuxième ou leur troisième enfant. Car c'est de cela qu'il s'agit : l'objectif, ce n'est pas quatre enfants : c'est, disons, la moitié des couples avec deux enfants, l'autre moitié avec trois. Encore faut-il qu'il se forme des couples véritables, c'est-à-dire présentant un engagement mutuel suffisant pour qu'on songe à élever des enfants. C'est là le point de départ, mais au train où vont les choses, il est loin d'être assuré. Chez beaucoup de jeunes adultes, le souci du lendemain rend complètement opaques les deux décennies de leur vie qui suivent. Il y a là des problèmes d'insertion sociale qui relèvent de la politique ; d'autres, plus moraux, se prêtent mal à l'intervention de l'État.

Cependant, même si un objectif satisfaisant ne peut être atteint, on doit pouvoir améliorer les choses. Pour le Québec, le passage au niveau de fécondité (et de nuptialité) de l'Amérique du Nord serait déjà presque la moitié de la solution. Mais encore faut-il une stratégie un peu complète, c'est-à-dire qui s'attaque, en même temps, aux divers éléments du problème, et non seulement quelques coups de feu dirigés sur une cible trop limitée.

Rappelons, à cet égard, que pour l'essentiel, l'État doit essayer de réduire la concurrence entre l'éducation des enfants et d'autres aspirations, tout à fait légitimes, des jeunes adultes. Pour l'essentiel, ces aspirations sont :

- a. le souci du confort matériel ;
- b. le besoin de moments de liberté (distractions, vacances, voyages) ;
- c. le besoin d'insertion dans le monde du travail (nouvellement important pour les femmes, mais ancien pour les hommes) ;
- d. la nécessité, probablement peu ressentie, de gratifications psychologiques, d'éloges, d'égards de la part des autres, en relation avec les responsabilités familiales.

543

Pour une véritable politique familiale

C'est à tout cela qu'il faut s'attaquer dans une politique de redressement de la natalité, dans une *véritable* politique de la famille. Ce n'est pas simple d'élaborer un ensemble cohérent et un peu complet de pareilles mesures. Il faut de la réflexion, de l'imagination, du courage, de la compétence. Ces quatre qualités n'ont jamais été réunies, au Québec, à propos de cet objet.

Je suis bien loin de pouvoir sortir de mon cartable une pareille merveille. Je me contenterai de suggérer quelques idées qu'on trouve moins souvent exprimées.

1. Un jugement clair et ferme de la part des leaders paraît important : personnalités politiques, chefs syndicaux, directeurs d'entreprises, intellectuels, artistes doivent dire, chacun à sa façon, que la fécondité des dernières années est insuffisante. Et qu'il est passionnant d'élever des enfants, d'être dérangé par eux et de les aimer. Cette « prédication » serait bien peu de choses, à côté de la publicité assez triste qui nous inonde en faveur de plaisirs éphémères. Budget : insignifiant.

2. Il faut aussi des témoignages formels de l'intérêt que porte la société pour ses enfants. On peut aller au-delà des médailles : une femme enceinte devrait être l'objet d'égards particuliers ; et l'on devrait examiner ce que l'on peut faire avec une idée d'Alfred Sauvy, je

crois : donner un droit de vote aux enfants, en le faisant exercer par leurs parents. Une mère de trois enfants, cela mérite peut-être un peu plus de poids qu'un gamin de 18 ans ! Budget : tout à fait négligeable.

544 3. Le monde du travail a été façonné par des adultes masculins. . . pour leur plus grand profit. Il l'est encore et l'on est parfois scandalisé par l'hégémonie des hommes dans ce monde. Naguère, ces hommes faisaient élever leurs enfants par leurs femmes. Mais celles-ci veulent, elles aussi, en majorité, participer à ce monde et cela implique un nouveau partage des responsabilités entre hommes et femmes. L'organisation actuelle du monde du travail ne permet pas ce nouveau partage, ni pour les hommes ni pour les femmes. Voyons les choses en face : l'activité économique des femmes mariées est une révolution ; l'organisation du travail doit s'y adapter et rien de durable et d'efficace ne se fera sans cela. À cet égard, l'État employeur doit donner l'exemple. Le coût de l'opération se mesure plus en imagination qu'en dollars.

4. Beaucoup de services publics ou privés, de commerces, devraient reviser leurs heures d'ouverture, afin d'en faciliter l'accès pour les parents-travailleurs. Coût : négligeable.

5. Avant de faire des « cadeaux financiers », les gouvernements doivent cesser de nuire ! Il est scandaleux que des parents soient imposés sur la partie de leur revenu qui doit être consacrée aux besoins des enfants.

6. Il n'y a pas de justification à la généralisation des garderies gratuites ou subventionnées. C'est là favoriser les parents qui préfèrent ce mode d'éducation pour leurs jeunes enfants, au détriment de ceux qui désirent les confier à des gardiennes à domicile ou simplement faire le travail eux-mêmes. Bien entendu, les familles à faible revenu devraient bénéficier d'une aide particulière.

7. Dans les sociétés traditionnelles, les enfants assurent l'entretien de leurs vieux parents. Cette coutume doit être adaptée : les parents – les mères qui se retirent du marché du travail en particulier – devraient acquérir des droits à une pension. Après tout, ils auront fourni à leurs contemporains moins féconds les travailleurs qui assureront les pensions de tous. Le coût de cette mesure n'est pas négligeable, mais il est différé.

On n'a pas fait allusion ici aux mesures les plus coûteuses : prestations familiales, congés parentaux rémunérés, aide au logement. Elles sont souvent évoquées et ne risquent pas d'être oubliées.

Rendre la société plus accueillante pour les enfants, c'est faire à peu près tout cela et de la façon la plus cohérente possible. Il faut se méfier du bricolage improvisé. Il faut aussi accepter de remettre en question de vieilles habitudes et, enfin, il ne faut pas se le cacher, il faudra bien que quelqu'un paie la note. On ne doit forcer personne à avoir des enfants ; mais on peut exiger des inféconds qu'ils fassent leur part. . . en espèces.

545

Personne ne peut assurer que des mesures vigoureuses auront un effet très important sur la fécondité. Mais l'Allemagne de l'Est, depuis la mise en vigueur de sa politique nataliste – principalement axée sur des congés de maternité rémunérés –, s'est ainsi donné un supplément de natalité de l'ordre de 30% par rapport à l'Allemagne de l'Ouest.

En outre, à coup sûr, ces mesures introduiraient un peu d'équité entre hommes et femmes, de même que dans le partage des contributions à la formation des citoyens futurs.